

## Question et réponses de Événements Virtuel DDP-19798

### Question 1

Nous pouvons pratiquement tout faire avec notre plateforme, sauf la traduction du sous-titrage codé en temps réel. Le sous-titrage en anglais est très bon, mais nous proposons l'utilisation d'un logiciel tiers pour ceux en français. Est-ce que ça convient?

### Réponse 1

Oui, ça convient. Le fournisseur doit toutefois intégrer ce logiciel à son offre de service et le calculer dans les coûts. Les clients ne devraient pas avoir à gérer quoi que ce soit à cet égard. L'intégration à l'interface des participants devrait être fluide (pas besoin de sortir de la page ou d'en ouvrir une autre).

### Question 2

Tâches (page 21)

Fournir l'équipement nécessaire pour fournir des services d'interprétation et de sous-titrage en direct (CART), selon les besoins, sur une plateforme de conférence en ligne, y compris, mais sans s'y limiter, l'équipement audio, les micros commutables et les casques pour les interprètes/les sous-titres, ainsi que les moniteurs vidéo en cabine avec le flux de la conférence, l'équipement d'interprétation simultanée requis et une connexion Internet câblée pour le flux de la conférence.

Notre spécialité est l'organisation d'événements virtuels. Est-ce que ce passage sous-entend que nous devrions répondre aux besoins techniques et en assurer la gestion et la coordination pour la portion en personne des événements hybrides partout au Canada? Si c'est le cas, où doit-on indiquer les coûts estimés pour les déplacements, les indemnités quotidiennes, etc. dans la section Base de paiement?

### Réponse 2

Non. Ce passage veut dire que le fournisseur doit offrir une solution clé en main pour la clientèle virtuelle – ce qui comprend des services d'interprétation et de sous-titrage en direct – et qu'il s'occupera de fournir au besoin le matériel nécessaire en coulisses pour assurer un déroulement sans accroc. Les services pour les événements en personne ne sont pas visés par cette DDP, à l'exception de l'expédition de trousse techniques aux présentateurs, selon les besoins, afin d'assurer une qualité audiovisuelle optimale pour les événements virtuels, et de la collaboration avec les services audiovisuels de la portion en personne de l'événement (coordonnés et payés par le client) afin d'assurer la cohésion entre les composantes virtuelles et en personne.

### Question 3

Concernant le passage suivant (page 21) :

Le CRSH et le CRSNG collaboreront étroitement avec le fournisseur pour assurer le succès des événements. **Plus précisément, le CRSH et le CRSNG feront ce qui suit :**

- **Obtenir des services audiovisuels, selon les besoins, pour les composantes en direct des événements hybrides et assurer l'exécution transparente et intégrée des composantes des événements en direct et virtuels (p. ex. technicien de webdiffusion, trousse de webdiffusion ou flux audiovisuel envoyé aux producteurs d'événements virtuels).**

Doit-on comprendre que le CRSH et le CRSNG s'occuperont de répondre aux besoins techniques de la portion en personne et en assureront la gestion et la coordination?

### Réponse 3

Oui.

### Question 4

Base de paiement – Interprètes accrédités – Nous n’offrons pas de services d’interprétation pour les événements virtuels. Le CRSH et le CRSNG s’occuperont-ils de trouver des interprètes pour ces événements?

**Réponse 4**

Non. Les services d’interprètes accrédités doivent être offerts par le fournisseur.

**Question 5**

Base de paiement – Options additionnelles – Trousse pour ordinateur portable du présentateur : Veut-on dire qu’il faut inclure une soumission pour les technologies fournies lors de l’organisation d’un événement en mode hybride à l’extérieur d’Ottawa (selon la question ci-dessus?)

**Réponse 5**

Non. Il se pourrait que le présentateur ait besoin d’une trousse technique pour assurer la qualité audiovisuelle optimale des événements virtuels. L’expédition d’une telle trousse pourrait donc parfois s’avérer nécessaire.

**Question 6**

L’énoncé de travail indique que les tâches seront exécutées virtuellement et la soumission financière indique qu’il faut inclure les frais de déplacement vers la région de la capitale nationale. Devons-nous inclure les frais de déplacement et, dans l’affirmative, devons-nous les ventiler dans une rubrique distincte? Si une réunion est hybride, nous aimons envoyer un spécialiste de l’appui aux réunions hybrides de notre compagnie pour travailler aux côtés de la compagnie de production audiovisuelle. Cela entraînerait des frais de déplacement. Toutefois, je ne suis pas certain s’il y aura des réunions hybrides ou si nous devrions en tenir compte dans notre tarification.

**Réponse 6**

Aucun déplacement n’est nécessaire dans le cadre de ce travail, donc aucune information sur les frais de déplacement n’est requise dans la soumission financière.

**Question 7**

L’offre financière fait référence à un ensemble de graphiques personnalisés. Nous nous demandons ce que l’on entendait par « tableau d’affichage ». Le package que nous utilisons pour les graphiques d’événements virtuels permet d’afficher des tableaux d’affichage pour les événements sportifs, mais qu’est-ce que cela pourrait être dans le contexte d’une réunion virtuelle?

**Réponse 7**

Les tableaux d’affichage ne sont pas une composante obligatoire de l’ensemble de graphiques requis.